

Restauration du patrimoine bâti existant



Les espaces verts : un engagement environnemental



Source : internet Isoparc

20 % des surfaces de la zone
aménagée sont paysagées,
soit 45 ha d'espaces verts

Rond point et jachère fleurie



L'éclairage

« la lumière participe à l'image de marque de la société implantée »



Hauteur adaptée à l'usage



Photos : Cerema NC

Une démarche qui ne se limite pas au domaine public

Les cahiers des charges imposent à l'acquéreur de respecter les prescriptions en matière d'aménagement lumineux

Aménagements et économies d'énergie

Des choix de procédés constructifs :

- Bardage double peau et isolation en toiture pour les Ateliers Relais
- Bâtiment passif pour le Pôle Services accueillant les services de la Communauté de Communes.

... et des entreprises qui s'engagent :

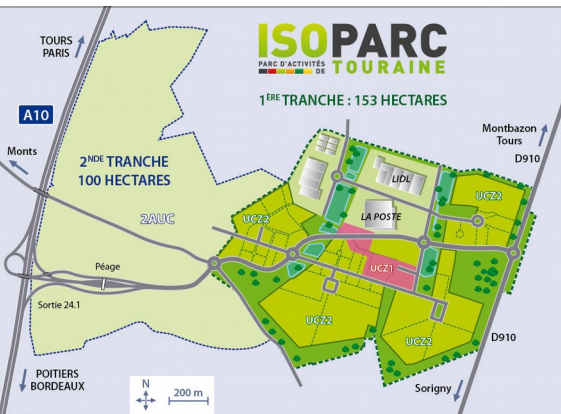
- LA POSTE, avec sa plate forme industrielle courrier dans un bâtiment de 24 443 m², utilise des panneaux solaires.

Aménagements des espaces privés

Les terrains vendus ou donnés à bail sont soumis aux dispositions du PLU.

L'acquéreur doit aussi respecter les prescriptions du cahier des charges de cession de terrain et ses annexes :

- cahier des recommandations architecturales et démarche d'amélioration de la qualité environnementale du bâtiment
- cahier des prescriptions paysagères
- cahier des charges lumière avec liste des documents à produire pour juger du projet
- la notice technique



- Tout projet de construction est établi en concertation étroite avec la SET et son l'architecte conseil.

Aménagements des espaces privés



Photos : Cerema NC

Gestion et protection de la ressource en eau

La réflexion sur les besoins en eau ne s'est pas limitée au périmètre de la ZAC

Le parc est équipé

- d'une **station de pompage**
- d'une **station d'eau potable**

gérées par Véolia



Source : <http://www.ccvl.fr>

► **Le cahier des charges des prescriptions architecturales prescrit des équipements aux acquéreurs**

Gestion des Eaux usées

Le parc est équipé d'une **station d'épuration** gérée par Véolia

→ Elle traite aussi les eaux usées de la commune de Sorigny



Station d'épuration

Source : <http://www.isoparc.fr/presentation-du-parc/55-equipements.html>

Eaux usées / eaux pluviales

- Gestion qualitative des eaux pluviales
- Le CCCT impose, dans chaque bâtiment, la séparation entre eaux pluviales, eaux usées et eaux résiduaires industrielles



Les entreprises sont invitées à participer à la gestion des eaux pluviales



Photo : Cerema NC

Ex. **LA POSTE** avec sa plate forme industrielle courrier. Un bâtiment de 24 443 m² avec terrasse végétalisée et récupération des eaux de pluies.

Eau et défense incendie

La défense incendie :

un dispositif demandé / validé par le [SDIS](#)

- **Trois bornes** incendies
- **Plusieurs bassins** incendies du domaine public
- Possibilité d'une **prise directe** sur la station de traitement de l'eau.

